

# La formule « **DEUX-TETES RELAX** » : une solution exclusive et intelligente !

Valable à partir du 1/1/2015

Besoin d'aide ? Des questions par rapport à ce document ? N'hésitez pas à contacter votre intermédiaire.

<b>Produit HYPO COVER « DEUX-TÊTES »</b>	Ce contrat d'assurance décès permet de couvrir deux têtes dans une seule et même police. Le capital assuré est versé au premier décès, remboursant ainsi la totalité de l'emprunt hypothécaire.
<b>Groupe Cible</b>	<p>2 personnes physiques qui empruntent ensemble dans le cadre d'un crédit hypothécaire.</p> <p>Il n'y a aucune discrimination : il peut s'agir notamment d'un couple mixte ou de même sexe mais aussi d'une mère et son fils ou d'un grand-père et sa petite-fille...</p> <p>En cas de séparation, il n'est pas utile à la personne qui souhaite continuer le contrat de repasser des formalités médicales.</p>
<b>Formule</b>	Il s'agit d'une formule unique d'assurance ; en effet, en cas de capital décroissant, le contrat prévoit un capital décès minimum constant jusqu'au terme. Ceci garantit un niveau de couverture supérieur aux produits classiques.
<b>Paiement des primes</b>	Dans la formule « RELAX », les clients paient une prime constante durant TOUTE LA DUREE du contrat ; il en résulte une économie annuelle de 35 % par rapport aux formules classiques (paiement sur 2/3 de la durée).
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une couverture parfaite pour des co-emprunteurs : au premier décès, le crédit est intégralement remboursé</li><li>- un capital décès minimum constant en fin de contrat (droits de succession)</li><li>- toutes les combinaisons sont possibles</li><li>- pas de formalités médicales pour celui qui veut continuer seul le contrat</li><li>- des primes constantes sur toute la durée du contrat : plus logique, plus facile et 35% moins cher !</li></ul>

**Exemple**

Deux assurés non-fumeurs de 35 ans souhaitent couvrir leur crédit de 200 000 euros (durée 20 ans, taux de 4 %).

Via deux contrats classiques, la prime par personne sera de 27,22 euros par mois (soit, pour le couple un budget total de 54,44 euros par mois)

En optant pour la formule « Deux-Têtes RELAX », la prime mensuelle totale sera de 37,69 euros.

De plus, la formule RELAX leur offre une garantie minimum en cas de décès de 60 000 euros.